

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### *Saga des quotas Inami : nous devons sortir de l'impasse !*

Bruxelles, le 29 janvier 2019.

L'Absym-Bvas souhaite réagir aux récentes déclarations concernant les fameux quotas Inami et l'éventuelle nécessité de mettre un deuxième filtre sous forme d'une attestation de contingentement en fin d'études. Nous pensons qu'il existe des pistes pour sortir de l'impasse, et qu'il faut les mettre en œuvre de façon urgente.

Instaurer un concours d'entrée en Belgique francophone, réfléchir à une réforme des études en mettant en place un bachelier en sciences biomédicales, concrétiser une juste régulation des médecins provenant de l'étranger et revaloriser le métier de médecin généraliste sont quelques une de nos propositions, voyons comment nous pouvons les détailler.

D'abord, nous soutenons la nécessité d'un filtre aux études. Actuellement, 10.000 personnes présentent l'examen chaque année en Belgique : on ne pourrait pas former autant d'étudiants, ni en terme de coûts ni en terme de qualité de la formation. Et même si un tiers seulement de ces étudiants arrivait en bout de processus, cela créerait un surplus dans l'offre, un risque de diminution de la qualité des soins aux patients et un surcoût pour la sécurité sociale.

Pour que ce filtre soit efficace, il doit se baser sur des données exactes et dynamiques. En cela, nous saluons et respectons le travail de la Commission de planification qui a intégré dans son modèle prévisionnel toute une série d'éléments tels que la féminisation, les temps partiels, les départs à la retraite, les médecins non-curatifs, etc.

L'examen d'entrée, tel qu'il est proposé aujourd'hui par Mr Marcourt en communauté francophone, ne respecte pas ces chiffres puisqu'il a laissé passer 1.140 étudiants pour 505 places. Même en comptant les abandons en cours de formation (environ 15%), le risque d'avoir trop d'étudiants à la sortie est grand.

Dès lors, à court terme, nous pensons que Mr Marcourt doit impérativement, et ce pour juin 2019, instaurer un concours d'entrée à la place de l'examen afin d'éviter d'alourdir encore plus le nombre d'étudiants surnuméraires en fin de parcours.

A moyen terme, une réflexion autour de la réforme de l'accès aux études est nécessaire. Par exemple, sous la forme d'un bachelier en sciences biomédicales, tel que proposé par le CIUM (comité inter-universitaire des étudiants en médecine). Un groupe de travail régional devrait s'atteler à cette tâche, dès qu'un nouveau gouvernement sera formé, et inviter le fédéral à une concertation en conférence interministérielle.

Par ailleurs, une juste régulation de l'arrivée des médecins étrangers, qui respecte la libre circulation des personnes en Europe, devrait être mise en place. A cet égard, nous soutenons, à tout le moins, l'idée d'un examen préalable pour les confrères étrangers qui comprendrait un volet linguistique et un volet de connaissance du système de soins de santé belge.

Enfin, nous voulons renforcer le travail de reconnaissance du médecin généraliste, soutenir son installation dans les zones en pénurie, poursuivre la politique de la fédération Wallonie Bruxelles d'ouvrir les sous-quotas en médecine générale pour augmenter leur nombre et valoriser toutes les initiatives qui visent à rendre ses lettres de noblesse à ce métier.

Il existe des pistes pour sortir de l'impasse, maintenant, passons à l'action!

Dr Marc Moens,  
Président ABSyM

Dr Caroline Depuydt,  
Administrateur ABSyM Bruxelles

Dr. Jacques de Toeuf,  
Vice-Président ABSyM